

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**
**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

BUREAU DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Dix septième session

Siège de l'UNESCO, Paris, Salle IX (Fontenoy)
21-26 juin 1993

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Introduction sur les activités entreprises par le Secrétariat depuis la seizième session du Comité du patrimoine mondial.
4. Examen de la version révisée des orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial comprenant les décisions prises à la seizième session du Comité.
5. Aspects méthodologiques du suivi des biens du patrimoine mondial.
6. Examen des rapports sur l'état de conservation des biens du patrimoine mondial.
7. Inscription des biens sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril:
 - (i) Biens culturels
 - (ii) Biens naturels
 - (iii) Biens mixtes
8. Examen des demandes d'assistance internationale
9. Mesures à prendre pour améliorer l'état des comptes du fonds du patrimoine mondial.
10. Examen du rapport du Comité à la vingt-septième session de la Conférence générale de l'UNESCO.
11. Préparation de la dix-septième session du Comité du patrimoine mondial, et de l'ordre du jour provisoire.
12. Questions diverses.
13. Clôture de la session.